



VetAgro Sup



Sur l'initiative  
et avec le soutien



Et des partenaires



## Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup

### La nouvelle gouvernance sanitaire et la gestion des crises sanitaires

Click to edit Master subtitle style

Jean-Luc ANGOT  
CVO  
DGAL  
MAAF



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Nouvelle gouvernance sanitaire

1. Classer les dangers sanitaires selon leur impact (santé publique, économie, environnement)
  - pour optimiser mobilisation et répartition des ressources (État et parties prenantes, avec à terme un schéma par région)
  - pour améliorer la réactivité face à des dangers émergents (classement provisoire)
2. Créer des réseaux d'épidémiosurveillance par filière (avec adhésion obligatoire des propriétaires ou détenteurs)
  - pour renforcer et mutualiser les actions de surveillance
  - pour rationaliser les mesures dans un domaine peu organisé ou pour un danger non pris en charge
3. Reconnaître des structures professionnelles opérationnelles au niveau des régions (OVS, OVVT, ASR)
  - pour mutualiser les compétences
  - pour sécuriser les délégations
4. Reconnaître des instances de consultation (CNOPSAV, CROPSAV)
  - pour améliorer la concertation avec les parties prenantes et une co-production de la politique sanitaire
  - pour échanger entre secteur animal et végétal

Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile

# La Nouvelle Gouvernance Sanitaire

**Ordonnance du 22 juillet 2012 relative à l'organisation de l'épidémiosurveillance, de la prévention et la lutte contre les maladies animales et végétales**

- **catégorisation des dangers sanitaires**
- **Nouvelle Gouvernance nationale et territoriale**

**Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale**

Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile



# La Plateforme de surveillance épidémiologique en santé animale



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# Pour en savoir PLUS



<http://agriculture.gouv.fr>



Plateforme  
Épidémiosurveillance  
Santé Animale

[tp://www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)



<http://www.afssa.fr/bulletin-epidemiologique/>

# La loi pour l'avenir pour l'agriculture, de l'agro-alimentaire et la forêt

## Article 41 de la loi

- Extension du cadre de la surveillance, prévention et de la lutte contre les dangers sanitaires aux :« Personnes qui exercent le droit de chasse ou qui en organisent l'exercice et les personnes titulaires du droit de chasser »
- extension des pouvoirs des personnels de l'ONCFS
- extension des missions des fédérations des chasseurs
- prise en compte du schéma régional de maîtrise des dangers sanitaires dans les programmes cynégétiques

Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile

## Brucellose

# Bilan de la situation sanitaire en élevage

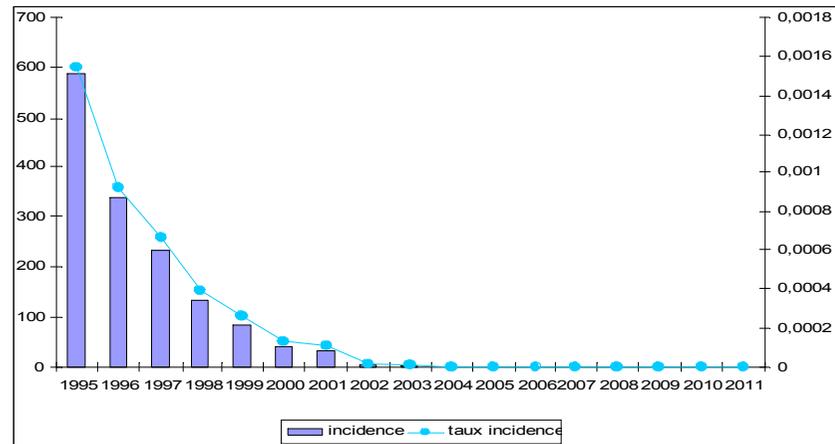
Brucellose bovine : France officiellement indemne depuis 2005

Brucellose ovine & caprine : 64 départements officiellement indemnes

Derniers foyers ovins et caprins en 2003

Derniers foyers bovins : 2012 (massif du Bargy et Nord)

## Evolution de l'incidence et du taux d'incidence de la brucellose en élevage bovin



Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile

## Conclusion

**Les dangers sanitaires se substituent désormais aux maladies réputées contagieuses**

**L'approche globale du sanitaire  
Intègre pleinement la faune sauvage**



Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile